

Florès écoresponsable...

La vision Florès

Florès est née de la volonté de concilier exigence d'excellence, qualité de vie au travail et maîtrise des nuisances environnementales. Son activité de conseil entraîne en effet beaucoup de déplacements et d'impressions, ainsi que l'usage de matériels bureautiques. Toutefois, florès tente de limiter les impacts négatifs qu'elle peut engendrer sur l'environnement, et même de les compenser.

Cela se traduit dans un premier temps à l'échelle de la gouvernance de florès :

- par le choix de son **mode de fonctionnement (télétravail, coworking, modes doux...)**
- par sa **politique d'achats** orientée vers des produits écologiques,
- et enfin par la **maîtrise des consommations** matérielles, énergétiques et d'eau en son siège lyonnais.

Les membres de florès sont ensuite encouragés à reproduire individuellement ces principes à titre personnel dans leur lieu de télétravail.

Florès a choisi de **compenser ses inévitables consommations carbone** par l'achat de crédits carbone auprès de l'association Action Carbone. Chaque déplacement en voiture, train ou avion est donc compensé pour soutenir des projets qui concernent la capture de CO₂ par la végétation (projet de reforestation, lutte contre la déforestation...) ou les énergies renouvelables dans les pays du Sud. Les offres de prix proposées par Florès dans le cadre de réponses à appels d'offre intègrent le surcoût du financement carbone. « Surcoût distance/ carbone ».

Par ailleurs, dans l'objectif de **favoriser l'économie locale**, Florès profite de ses déplacements pour choisir des services de restauration et d'hébergement à taille humaine et représentatifs du patrimoine local.

Ces mesures pratiques se déclinent en six thèmes...

L'Ecotidien de Florès en 6 thèmes

Florès et ses membres se veulent écoresponsables...mais quelles mesures sont mises en œuvre concrètement pour y parvenir ?

1-Transports et déplacements :

- qui dit télétravail dit peu de déplacements domicile travail
- un passage au siège pour un point d'équipe? privilégions les modes doux, vélos, trottinettes et transports en commun sont tellement plus rapides !
- un déplacement pour une réunion ? pas de gare à proximité ? ...d'accord on utilise les services d'auto partagés mais à condition qu'on compense carbone via l'association Action carbone (Cf. certificat de compensation)
- florès couvre 60% des coûts d'investissement sur l'achat du matériel mode doux (protections y compris) à concurrence de 300€ et 60% des frais de maintenance

2-Politique d'achats :

- les matériels d'abord, ils sont tous choisis pour leur caractère économe en énergie
- « Laissons recycler les p'tits papiers »...on le sait bien on ne peut pas s'affranchir d'imprimer nos livrables et favoriser un visuel soigné. Mais quand il s'agit d'impressions courantes, on se limite au strict minimum (recto verso- 2 pages par feuilles, sur papier 100% recyclé ou écocertifié)
- les petites fournitures de bureau et les produits d'entretien ménagers sont aussi dits écologiques ou « verts » quand ils existent
- au bureau : exit la traditionnelle et consommatrice fontaine à eau, place aux infusions, thés et cafés bio ou issus du commerce équitable, ou eau du robinet
- en déplacement, les frais d'hôtel et de restaurant ne sont pas négligeables, alors autant bien choisir la manière de les dépenser! Florès joint l'utile et l'agréable et oriente ses choix vers des établissements locaux et familiaux pour contribuer à la vie économique de proximité

3-Energie :

- les ordinateurs sont conçus et testés pour résister à 20 000 démarrages, soit les allumer et les éteindre 8 fois par jour pendant 7 ans....n'ayons pas de craintes et éteignons-les tous les midis et tous les soirs !
- les téléphones sont chargés ? on peut donc débrancher les chargeurs
- un lundi au soleil ? c'est une chance ! éteindre les lumières quand il fait clair dans la pièce, c'est une chose qu'on n'oubliera jamais !
- la veille documentaire et juridique c'est bien, la veille des imprimantes et copieurs c'est bien aussi, et leur arrêt hors utilisation c'est encore mieux

4-Propreté/déchets :

- au bureau et chez soi, on trie, on recycle tout ce dont on veut se séparer (papiers, plastiques, ampoules usagées, matériel informatique, toners et cartouches)
- on évite les sacs poubelles - sauf s'ils servent à protéger les corbeilles papier et ne sont pas jetés avec le contenu !

5-Eau :

- l'eau c'est la vie, on en fait bon usage et on ne la gaspille pas. Au bureau chasses à économie d'eau et robinet à mousseurs sont là pour nous aider
- l'eau du robinet a mauvais goût ? avec un peu de sirop bio, c'est oublié !

6-Communication :

- fi du papier glacé! Site internet et réseaux professionnels sur le web se chargeront seuls de faire écho/éco de nos activités autour de nous !

Enfin florès ne perd pas de vue sa propre vocation ni l'impact de ses conseils et des programmes qu'elle réalise sur les bâtiments à construire et donc sur l'environnement. Florès assume cette responsabilité. Elle incite ses clients à des pratiques vertueuses (matériaux locaux et/ou biosourcés, limitation des déchets de chantier, pratiques et dispositifs économes en énergie...). Cette volonté structure au quotidien sa réflexion sur ses propres outils méthodologiques ainsi que sa stratégie de recrutement et de formation.